

## La « Wahlse » des milliards.

Notre nouveau Directeur-banquier (Ph. Wahl) a récemment présenté la 1<sup>ère</sup> partie du « *Plan stratégique 2020* ». Où veut-il emmener La Poste ? Extraits :

- **Le courrier** devra s'autofinancer à l'horizon 2020 et devra réaliser un CA de + de 10 milliards d'€, dont 1 milliard d'activités nouvelles (relevages de compteurs, portage de repas, courtier d'assurance...).
- **Le colis** devra réaliser un CA supérieur à 7 M d'€.
- **L'Enseigne** devra transformer près de 4000 bureaux de poste en APC ou RPC (points poste dans les mairies ou dans des commerces), voir plus bas.
- **LBP** devra réaliser un résultat net d'1 M d'€ et passer de 7 à 11 M d'€ sur les crédits immobilier, tout en « *faisant évoluer les usages de nos clients fragiles* »...
- Dépasser aussi le milliard pour **l'économie numérique**...

**Mais comment P. Wahl compte-t-il s'y prendre pour arriver à de tels résultats ?**

La recette n'est pas nouvelle, c'est en cognant sur l'emploi et nos conditions de travail. Faire toujours plus avec moins. Ce document, qui ne fait jamais référence à l'emploi, **nous promet en revanche de « l'agilité », de « l'abstinence », en clair de la flexibilité des organisations de travail sans contreparties. P. Wahl veut imposer des amplitudes de travail + longues, des organisations du temps de travail incluant des soirées et des week-ends...** Putain de grand dialogue !

Enfin, pour améliorer la compétitivité du groupe, il faut selon lui « *adapter l'organisation du travail* », en assurant « *une rentabilité suffisante pour les actionnaires* ». Aucun signal fort sur les salaires...L'heure est donc à la riposte.



## Sud appelle tous les postiers à cesser le travail et à faire grève le 13 mars prochain.

A ce jour, la CGT et CFDT ont rejoint ce mouvement.

Pour la défense de l'emploi, l'amélioration de nos conditions de travail,  
le 13<sup>ème</sup> mois et l'augmentation des salaires.

## Banquiers ou rien : n'allons pas dans le mur, d'autres choix sont possibles.

Lors de la création de LBP en 2006, les dirigeants créateurs claironnaient que la viabilité de LBP devait s'asseoir sur 2500 « agences ». Et ben ça y est, on y arrive ! Voilà les ingrédients :



- 1) P. Wahl impose que 70% du CA du groupe LP doit être effectué par LBP à l'horizon 2015.
- 2) Il vient d'annoncer la reprise des transformations de bureaux en APC ou RPC (dans les mairies ou chez les commerçants). Cible : entre 3000 et 4000 transformations pour fin 2015. On arrive alors à la louche à 6000 bureaux de plein exercice et 11000 APC/RPC (aujourd'hui : 10000 bureaux pour 7000 « partenariats »).
- 3) On réinvente l'eau chaude en créant une fonction « facteur-guichetier » : distribution de courrier et tenue d'un guichet par ½ journée dans les bureaux ruraux non transformés en APC/RPC.
- 4) Bilan des courses : 2000/2500 bureaux ESC-ESCI (futurs « agences bancaires » uniquement LBP ?), entre 3 et 4000 bureaux toutes opérations, mais avec opérations bancaires de base (pas de COBA ?) et les 11000 APC/RPC. La boucle est bouclée, La Poste veut donner ses forces vives à LBP, qui risque de ne pas rester

« citoyenne » bien longtemps...

Il est pourtant évident que **si L'Enseigne se tourne exclusivement vers le bancaire, elle devra rivaliser avec les banques de détail. On nous expliquera alors rapidement que les effectifs de LBP sont 3 à 4 fois trop nombreux pour pouvoir rivaliser. Puis, plan social ? Avec ce scénario, la nouvelle équipe de direction de LP, orchestrée par P. Wahl, arriverait à ses fins : se graisser la patte et faire disparaître les bureaux de poste. Nous refusons cette logique mortifère pour notre entreprise :**

Pour **Sud**, la dualité courrier-financier est LA raison d'exister des bureaux de poste.

Les clients/usagers courrier sont à potentiel bancaire et vice-versa.

Le réseau des bureaux de poste de plein exercice est une force, non une charge.

## ESCI : Innovation ou Aliénation ?

L'arrivée des bureaux ESC avait considérablement durci les conditions de travail, avec la généralisation du travail debout. Les médecins avaient alors pointé les risques sur la santé et avancé des préconisations (rotation sur les PT debout et assis, ainsi que des temps de repos spécifiques).

La direction de l'Enseigne, s'était alors appuyée sur un rapport médical de complaisance, expliquant que « les pathologies les + fréquemment rencontrées en ESC (dos, jambes) ne sont pas dues au travail debout, mais existaient avant et se sont déclarées lors du passage en ESC ». En clair, « c'est pas de notre faute si les agents ESC ont mal partout, c'est de la leur !!! »

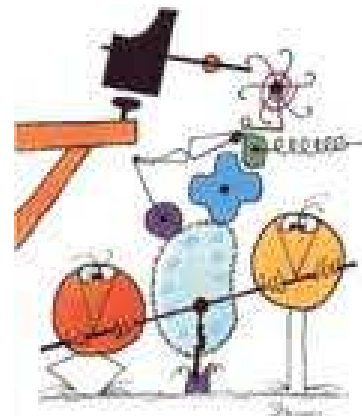
Mais on n'avait encore rien vu, car le nouveau dada de nos dirigeants se nomme ESCI. I comme « innovation ». Innovation, car dans ces bureaux, aucune PT assise, uniquement des ilots tels que l'on connaît en ESC, et des automates bancaires qui encaissent le numéraire (TLS, Terminal Libre Service), plus d'argent (ou très peu) sur les ilots.

750 bureaux sont concernés nationalement. Dans le 44/85, St Herblain Sillon est ESCI depuis juillet 2013. En cible pour 2014 : Nantes Contrie, Zola & Champ de Mars, Château d'Olonne, puis Jules Verne, Pontchâteau, Nantes St Jacques, Chantonay, St Brévin (2015)...

Pour l'Enseigne, l'unique raison invoquée pour la transformation de bureaux en ESCI est l'amélioration de la sûreté et de la sécurité des agents, car il n'y a plus (en théorie) de manipulation de fonds. Intention louable, quand on connaît les dégâts que peuvent provoquer les braquages sur les agents.

Mais il existe une autre raison, moins louable celle-ci, c'est la rentabilité. En effet, le but recherché à court terme est de rendre les usagers/clients autonomes, « débarrassant » le peu de guichetiers restants des opérations sociales, considérées comme longues et chronophages, La Poste se souciant peu de la complexité d'utilisation de ces automates TLS pour la clientèle.

Et pour le personnel ? **Les collègues des bureaux ESCI constatent qu'il est impossible de pouvoir travailler assis dans ce format de bureau (fin des ½ vacances assises). L'accompagnement et l'aide à la clientèle sur les TLS les contraignent à effectuer sans cesse des allers-retours, à piétiner toute la journée (tout encaissement ou décaissement devant s'effectuer au TLS).**



TOUTES les opérations financières sont plus longues à traiter que dans des bureaux « classiques ». Le pompon est pour les émissions de mandats en espèces, avec un « parcours client » ilot- TLS -ilot. Ubuesque !

L'accueil y est indispensable, et lors des journées de prestations sociales, l'effectif devrait être doublé. Car l'emploi, c'est ce qui manque cruellement en ESCI, afin de pouvoir travailler sereinement et de souffler régulièrement.

De plus, **les pannes sur le TLS deviennent la hantise des collègues : que celui-ci tombe en panne (suite à problème technique ou mauvaise utilisation des clients), et c'est le bureau qui ferme jusqu'à sa réparation, avec son lot d'incivilités pris en pleine face.**

Dans le même tonneau, **si un client effectue une mauvaise manip' ou ne respecte pas le « tempo » imposé par la machine, le TLS lui « avale » son numéraire, sans que celui ne puisse réaliser son opération** (versement sur compte par exemple) ! Le caissier (tient, on l'avait oublié celui-là !) doit alors

tout recompter le TLS (opération beaucoup + longue qu'un DAB) afin de régulariser l'opération du client distrait... et ceci bien sûr sans effectuer d'heures supp' : c'est pas prévu !

Résultat, les conditions de service et de travail deviennent très pénibles à gérer et à supporter. Le développement du stress, la fatigue psychologique et le sentiment d'oppression font partie intégrante de la vie des collègues travaillant en ESCI.

**La Poste doit injecter des moyens supplémentaires dans les bureaux ESCI (+15% des PT guichets), afin que les collègues puissent bénéficier de temps de repos spécifiques : 10mn par heure !**

Par ailleurs, la DELP 44/85 doit accepter de négocier des mesures de reclassements spécifiques pour tous les collègues inaptés aux conditions de travail en ESCI.

**Les gains de productivité réalisés en ESCI doivent améliorer les conditions de travail !**

## Moyens de remplacements : toujours l'arnaque. Cela doit cesser.

Le nouveau mode de gestion des moyens de remplacements imposé depuis l'année dernière a supprimé les volants de remplacement permanents dans de nombreux terrains. Des postes d'EAR ont vu le jour un peu partout, la DELP 44/85 expliquant que la couverture des absences en serait renforcée.

Nous n'avions pas été dupes des véritables raisons de cette évolution : éviter absolument qu'un agent ne soit en + dans un bureau (pourtant bien pratique pour effectuer les tâches laissées de coté par manque de temps : archivage, rangements...), quitte à ce que les remplacements –en particulier des absences pour maladie ou congés divers de dernière minute- ne soient pas assurés.

De même que nous n'avions pas été dupes de **la tentation de certains DET « d'économiser » sur leur enveloppe de moyens de remplacement, en noyant le poisson auprès des collègues** (sur l'air de « il n'y a pas d'EAR disponible », encore faut il en demander!). Nous constatons une quasi généralisation de ces pratiques. Il ne s'agit pas de consommer des moyens, juste histoire d'en consommer, mais bien de remplacer toutes les absences, afin d'éviter aux présents de faire le travail des absents.

Et patatras, voilà que certains DET, sous couvert de la DELP (?), franchissent le **Rubicon en remettant en cause les cycles de travail à Temps Partiel de certains collègues, afin d'économiser toujours + de moyens de remplacements.**

Des exemples voient en ce moment le jour où, à l'occasion d'un renouvellement de TP 80% à 1semaine/5 libre, le DET impose un cycle de TP à 1 journée/semaine, sans tenir compte du souhait des intéressés. Il est vrai qu'il est + facile de ne pas remplacer un agent en TP 1 journée/ semaine, que sur une semaine entière. Inacceptable.

**Les absences doivent être remplacées, les moyens alloués aux terrains utilisés.**

**Respect des cycles de travail à temps partiel. *Sud* s'y emploiera.**



## Entretien d'appréciation : nous avons des droits, faisons les respecter !

C'est bientôt le printemps, le retour des bourgeons et des p'tits oiseaux, mais aussi le moment des entretiens d'appréciation. Nous vous rappelons donc les principales règles dont ils dépendent.

- Il faut d'abord préciser que l'entretien d'appréciation peut avoir des conséquences tant sur le déroulement de carrière, que sur la rémunération. D'où son importance.
- Si vous vous sentez dénigré, n'hésitez pas à vous défendre et à réfuter les arguments que l'on vous donne pour justifier votre appréciation. Bien noter que **les objectifs fixés doivent être raisonnables et atteignables**. Ce moment est trop souvent un discours à sens unique, alors qu'il est prévu que ce soit un moment d'échange.
- Si vous avez un doute sur la méthode utilisée, demandez que l'on vous communique le texte de référence (BRH 355 du 21/12/2006). Appelez **Sud** si besoin.

- Si vous n'êtes pas d'accord avec votre appréciation ou que vous avez quelque chose à rajouter, n'oubliez pas de remplir la case prévue pour vos observations. Vous pouvez demander un délai de réflexion (5 jours francs, c'est-à-dire en comptant les dimanches) avant de remplir cette case et de confirmer votre présence à cet entretien par votre signature. N'oubliez pas de demander la photocopie de cet entretien, c'est un droit.

### Que faire en cas de désaccord ?

Si vous n'êtes pas d'accord avec la note finale, mais aussi pour toute annotation ou critère, n'hésitez pas à faire des recours. Ils sont de 2 niveaux :

- **La commission de médiation** : elle est composée de responsables de LP et d'un représentant syndical (ou d'un collègue choisi par vous-même) pour vous défendre. Vous disposez de 2 mois à partir de la notification définitive de l'appréciation (votre 2<sup>ème</sup> signature, celle après la validation par le N+2) pour effectuer ce recours. Ce recours est un courrier adressé au DRH de la DELP (on

a des modèles à vous fournir si besoin).

Après la réunion de la commission, la réponse doit vous être faite dans le délai d'un mois. Si, à l'issue de cette commission, vous n'avez pas obtenu satisfaction, vous pouvez alors saisir le **CAP (Commission Administrative Paritaire)** pour les fonctionnaires, ou le **CCP (Commission Consultative Paritaire)** pour les salariés :

- Le délai pour déposer un recours devant ces commissions est de 2 mois à partir de la date de votre signature de la décision de la commission de médiation.

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou vous aider dans vos démarches.**



## Attention, trafic illégal de vignettes !

Dans quelques bureaux de la DELP 44/85, des DET ou DETA prennent des mesures drastiques afin de parvenir à un taux d'automatisation courrier à se faire pavaner leur DV (Directeur des Ventes).



Tout le monde connaît la combine désormais éculée, qui consiste à éditer des vignettes à 4.55€ au LISA avant l'ouverture des bureaux, et d'inciter fortement les ilotiers/guichetiers à les coller sur les LR/AR. Mais ça demande quand même de la manip : il faut trouver quelqu'un qui accepte de passer du temps bêtement devant le LISA avant l'ouverture afin d'éditer ces vignettes, avec un gros paquet de monnaie, et ensuite coller toutes les vignettes éditées dans la journée, etc, etc...

Alors, à objectif Impérial, méthode Radicale : **Il suffit de supprimer et de cacher les planches de vignettes d'affranchissement des guichets/ilots !** Comme ça, les collègues n'ont pas le choix : ils envoient les clients manu-militari au LISA, n'ayant pas la possibilité physique d'affranchir les envois. Ça c'est de l'expéditif, et tant pis si on se fait prendre pour des cons, ou engueuler par les clients. L'Objectif, c'est l'Objectif ! Circulez, y'a rien à voir!

Alors, on peut observer dans ces bureaux **un trafic de planches de vignettes**, amenées de l'extérieur (!). On se les refile en douce, sans que le DET s'en aperçoive, on affranchit les courriers au guichet/ilot en loucadé, discrètement... Au moins, comme ça, on protège nos emplois, on contribue à conserver les activités courrier dans les bureaux, seul gage de pérennité des bureaux de poste.

**NON A LA CLANDESTINITE DES VIGNETTES ! LEGALISEZ LES PLANCHES DE VIGNETTES !!!**

## SUD contre attaque !!

Haaa, les « *journées téléphonie* » ! Quel beau duo avec les « *journées privilèges* » ! D'ailleurs, au vu des mails allégoriques et métaphoriques envoyés à ces occasions par la DELP 44/85 à tous les DET/DETA (voir ci-dessous), on en oublierait presque que nombre de terrains truquent les chiffres, ou décalent les ventes pour se faire bien voir des DV, ou tout au moins pour ne pas faire partie du peloton de queue!!

A propos de peloton, ces mails métaphoriques, qui sont sans doute censés booster les ventes, frisent le pitoyable. Il faut dire qu'ils font référence tantôt au Tour de France (« *mettre les gros braquets* », « *organiser le sprint* », « *Martine qui aime garder la 1<sup>ère</sup> place* », « *Pat, qui a roulé en peloton, a dopé son équipe à je ne sais quoi* », les pauvres qui « *ferment le peloton, mais qui ne sont pas encore dans la voiture-balai* »,...) ou plus récemment au cinéma, en plagiant la saga « *La Guerre des étoiles* ».

Nos cadres-sup' dirigeants se voient alors assimilés à la Reine Amidala (le méchant Dark Vador étant le Directeur d'une DELP voisine : la DELP 44/85 deviendrait elle « nationaliste » ?), on trouve aussi un DV « *Gégé Skywalker qui ne lâche rien, sabre-laser à la main* », une autre en « *Jédi Martine* » ou encore « *Padawan Valérie* », le tout surveillé par « *les troupes impériales* ». Ce qui est sûr, c'est que « *la Force est chez nous* » !!! Encore une fois, ces citations sont extraits de mails envoyés par la DELP 44/85 aux DET/DETA...

Le côté potache et infantilisant de tels écrits met en évidence le **décalage** entre la tour Bretagne et ce que nous vivons lors de ces « folles » journées (tiens, un nouveau thème pour les mails des prochaines « *journées téléphonie* » ?) :

Mise sous pression des équipes une semaine avant, briefs / débriefs parfois toutes les heures, propositions systématiques à la limite du harcèlement tout en devant effectuer nos tâches quotidiennes, encadrement au bord de la crise de nerfs... avec toutes les pressions psychologiques qui nous retombent dessus en cascade.

**Alors, nous disons stop. Stop à toutes ces âneries qui ne semblent faire rire que leurs auteurs. Nous leur conseillons d'exercer leurs talents de parodie post-ado dans la presse humoristique. Mais, nous entendrons-t-ils ??**



Pour la pérennité des bureaux de poste, pour le respect de nos emplois et de nos conditions de travail, pour nous permettre d'effectuer correctement nos missions et pour obtenir une amélioration salariale :

**TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 13 MARS !!**